



Département fédéral de l'intérieur DFI  
3003 Berne

genetictesting@bag.admin.ch

Berne, le 26 mai 2015

## **Révision totale de la loi fédérale sur l'analyse génétique humaine (LAGH):**

### **Réponse du Parti Evangélique Suisse (PEV)**

Monsieur le Conseiller fédéral,  
Madame, Monsieur,

Le PEV vous remercie de l'opportunité de prendre position sur la révision totale de la loi fédérale sur l'analyse génétique humaine (LAGH) et vous fait volontiers part de ses remarques.

En matière d'analyse génétique, le risque est souvent élevé de voir la vie, ses spécificités, sa valeur et sa protection mises à mal. Le PEV est par conséquent particulièrement attentif dans ce projet de loi à la protection de la vie ainsi qu'à la protection de la valeur de la vie humaine.

Le projet de révision totale de la LAGH vise, entre autre, à combler les lacunes d'interprétation d'une loi dépassée par les progrès des techniques d'analyses génétiques. La loi actuelle laisse beaucoup de place à des interprétations laxistes et contradictoires ce qui ne permet en aucun cas de garantir la protection de la personnalité, de la dignité et de la valeur d'une personne.

Le PEV salue et s'exprime en faveur des efforts fournis en matière de protection des personnes dans le domaine des analyses génétiques dans le domaine médical et notamment des personnes incapables de discernement. Les procédures de consentement, d'information et de conseils ont été étendues et permettent de garantir une meilleure protection lors d'analyses génétiques. Il est essentiel, dans des questions aussi personnelles et sensibles que des analyses génétiques de garantir la meilleure protection possible aux patients ce qui est assuré dans la loi présentée.

En revanche, dans certains points, le PEV relève dans ce projet des péjorations par rapport à la situation actuelle ou des ajouts qui de son point de vue ouvre trop le champ des possibles à l'avenir. Le PEV vous fait donc volontiers part de ses remarques et de ses propositions.

Le PEV espère que ses remarques seront prises en compte dans le travail à venir sur la loi sur l'analyse génétique humaine.

Nous vous remercions pour le précieux travail accompli et vous transmettons, Monsieur le Conseiller fédéral, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.



Présidente du Parti  
Marianne Streiff-Feller



Secrétaire général  
Joel Blunier